



**COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**



Directions à Compétences Nationales du Groupe La Poste

N°5 - Octobre 2021

Sommaire

Page 2-3 :

► Les DCN : Bilans 2017-2021 et perspectives.

Page 4 :

► Quel avenir pour les directions des systèmes d'information de La Poste ?

Page 5 :

► La création de la BGPN : Philaposte et les services clients 3631 (BSCC, Réseau et Colis).

► À Jacques...

Page 6 :

► Notre avenir passe par votre engagement !

Interview de Bernard Rodié, militant CFDT.

Page 7-8-9-10 :

Notre supplément détachable N°5

L'actualité en direct des DCN.

Vous souhaitez rejoindre notre collectif CFDT ? contactez-nous en joignant votre interlocuteur CFDT local ou par mail : laposteDCN@f3c.cfdt.fr

Vos référents :

- Lauric DUVIGNEAU
Secrétaire fédéral en charge des DCN
lduvigneau@f3c.cfdt.fr
- Olivier SIMONIN et Bernard HERAIL
Responsables DCN SF3C
osimonin@cfdfs3c.org
bherail@cfdfs3c.org

Edito

LA RAISON D'ÊTRE DES DCN : TOUS POUR UN ET UN POUR TOUS ?



La Poste vient de se doter d'une raison d'être : « *au service de tous, utile à chacun, La Poste, entreprise de proximité humaine et territoriale, développe les échanges et tisse des liens essentiels en contribuant aux biens communs de la société toute entière.* »

Cette raison d'être correspond presque à celle des DCN dont les missions sont d'être au service des opérationnels et du développement du Groupe. (Voir article en page 2). La CFDT propose d'aller plus loin en y incluant le progrès social...

Les DCN pourraient être le terrain d'innovations sociales et technologiques dans les nouveaux modes de travail : coopération, transversalité des équipes et bien-être des collaborateurs pour devenir « *le ciment fédérateur* » d'une entreprise citoyenne et modèle comme le suggéraient,

récemment les deux administrateurs CFDT.

Depuis longtemps, la CFDT milite pour, qu'à côté des objectifs économiques et environnementaux, les entreprises s'engagent dans une démarche valorisant le capital humain. C'est particulièrement vrai à La Poste où les femmes et les hommes y travaillant, sont la première richesse et son principal facteur de développement.

La crise sanitaire a prouvé que le télétravail, permettait de travailler autrement en alternant travail individuel comme l'analyse (*plutôt à distance*) et travail collectif de type créatif (*plutôt sur place*). **Il s'agit maintenant de revoir les organisations du travail en affichant la volonté d'un équilibre accru entre vie professionnelle et vie privée, accélérateur de progrès social et de transition écologique.**



F3C CFDT
47-49 avenue Simon Bolivar 75650 Paris Cedex 19
Tél : 01 56 41 54 00 - Fax : 01 56 41 54 01
email : laposteDCN@f3c.cfdt.fr
Maquette / Mise en page : Rachid BELMAHI



f3c.cfdt.fr



f3ccfdt
cfdtlaposte

LES DIRECTIONS À COMPÉTENCE NATIONALE : BILANS 2017-2021 ET PERSPECTIVES

Les 20 000 postier-ères des 21 DCN ont en commun d'être au service des opérationnels et du développement du Groupe.

Pendant la crise sanitaire, en se mobilisant fortement, les femmes et les hommes des services supports sont passés de « l'ombre à la lumière » auprès de l'ensemble des postiers, en contribuant fortement à la continuité du service aux clients, en apportant supports et soutiens techniques aux postiers des entités opérationnelles sur le terrain, en ouvrant des perspectives nouvelles sur le travail à distance ou la digitalisation des usages notamment.

Durant cette crise, les collaborateurs des DCN ont démontré qu'ils n'étaient pas des Postiers de « seconde zone » et ont attendu une valorisation de leur engagement.

Comment La Poste a-t-elle pu ignorer cet engagement en les excluant du bénéfice de la prime Covid ? Cette absence de reconnaissance des postiers des DCN présents physiquement pendant cette crise, a risqué d'entraîner une perte de motivation.

Pour la CFDT, il convient de reconnaître ces métiers dans les organisations du travail en faisant

confiance à ceux qui sont chargés de la mise en œuvre technique, non pas comme des « centres de coûts », mais bien comme des centres « porteurs de valeurs, de création et d'innovation, de richesse » pour l'entreprise !

La plupart des DCN ont été impactées par le programme de mutualisation par filière « Servir Le Développement » (SLD), ce projet avait pour ambition et objectifs : d'anticiper les évolutions du monde numérique et les besoins des clients en travaillant autrement, d'acquérir des compétences pour développer des expertises, d'innover en cherchant les organisations les mieux adaptées. Ce projet avait du sens pour remédier au fonctionnement « en cheminée » des branches et le confinement l'a bien démontré ! Sans évolutions de certaines activités dites « vitales » durant la crise sanitaire, La Poste aurait certainement connu des conséquences catastrophiques pour la paie des

190 000 postiers, la sécurité des bureaux de Poste, les Systèmes d'Information pour le développement du travail à distance etc... La CFDT avait alors pris ses responsabilités en signant, en juillet 2017, l'accord social « Avenir des Métiers Supports » (AMS) encadrant ce projet unilatéral de l'entreprise.

Dans la continuité la CFDT a négocié des accords sociaux par déclinaison de l'accord social chapeau «AMS» dans le cadre des transformations qui ont bouleversé la vie des postiers des DCN.

Depuis 2018, la signature de la CFDT apposée dans six nouveaux accords sociaux négociés (cf encadré) a ainsi permis de nombreuses avancées dans un temps record dans les DCN :

Organisation du temps de travail, conduite du changement, traitement des irritants, reconnaissance et valorisation des métiers, parcours et évolution professionnels...

Certes, de nombreuses questions demeurent : les postiers ont-ils toujours retrouvé un emploi à la hauteur de leurs qualifications et motivations ? Ont-ils toujours bénéficié de la formation à la hauteur du défi de transformation qui est à l'œuvre dans leur filière en lien avec les enjeux et compétences

attendues pour les métiers de demain ? Est-on certain de ce que souhaitent et attendent les premiers intéressés à la performance des services supports, à savoir les clients internes et au bénéfice des clients et des collaborateurs ? Avons-nous assez investi dans la transformation, la reconnaissance et la valorisation des métiers et des parcours professionnels des femmes et des hommes qui répondent tous les jours à ces défis ? **La CFDT demande à La Poste d'engager une véritable réflexion sur la valorisation de leur travail et la reconnaissance de leur technicité notamment dans le cadre de son Plan Stratégique 2030.**

DIALOGUE SOCIAL : UNE CHARGE OU UNE CHANCE ?

La crise sanitaire et le confinement furent un test grandeur nature pour identifier parmi les DCN des services supports, celles qui avaient la culture de la concertation et du dialogue social et celles qui ne l'avaient que de façade, souvent par méconnaissance.



« Retrouvons du débat, du débat serein, de la confrontation des idées, y compris dans une forme de conviction partagée c'est-à-dire acceptons le débat, acceptons la complexité, acceptons la nuance, confrontons mais arrêtons de considérer que ceux qui ne pensent pas comme nous, sont des ennemis, on tranche démocratiquement les débats, il faut que chacun prenne sa part à cette République et prendre sa part à cette République, c'est apporter des idées ! ». Laurent Berger Secrétaire Général de la CFDT.

C'est par la reconnaissance du savoir-faire des femmes et des hommes des DCN et des services supports que se rétablira la confiance. C'est par le dialogue social et la loyauté permettant une « gouvernance partagée » que pourra s'articuler pouvoir et savoir : « J'ai besoin de comprendre ce à quoi tu dis oui, quand tu dis non ».

Cela passera aussi par des services supports construits avec des véritables principes collaboratifs, contributifs des savoirs et des compétences partagées. Partant du principe que toute activité est expérimentale, la création et l'innovation dans les services supports

seront donc avant tout, un projet d'expérimentation*. Pour cela il convient de sortir du cloisonnement des services supports en les intégrant par exemple dans les Villages La Poste en territoire, pour limiter les problèmes de communication et d'incompréhension entre les services : **Créer des conditions de collaborations entre les équipes, c'est l'enjeu de la transdisciplinarité. C'est la question de demain pour La Poste** : les métiers techniques doivent être spécialisés, basés sur une expertise, mais il doit y avoir un champ de généralisation et un territoire de travail commun avec les autres postiers dans le cadre d'un dialogue interne partagé entre les services !

C'est l'existence d'un véritable dialogue social basé sur la confiance qui créera les conditions de développement et de succès des DCN, et de ses collaborateurs au service de l'ensemble du Groupe dans le cadre de son plan stratégique, La Poste 2030 !

* Source : Les métiers techniques - processus, automatisation, savoir-faire individuel et collectif par Bernard Stiegler, Philosophe : « Il ne faut pas rejeter les techniques mais les critiquer [les interroger] et les transformer ».

ACCORDS SOCIAUX : QUELS BILANS POUR QUELS RÉSULTATS CONCRETS POUR LES POSTIERS DES DCN ?



À la Direction Technique BSCC, signé le 13/06/2018 :

- ▶ Plus de **253 agents** accompagnés financièrement pour un montant de **606 490 €**.
- ▶ Clarifier les rôles et les objectifs de chacun en territoire.
- ▶ **Élargissement des mesures d'accompagnement** à l'ensemble des agents «Appui Technique et Soutien immobilier» (ATS) en commission de suivi.



À la Direction des Services des Ressources Humaines, signé le 20/03/2019 :

- ▶ Plus de **850 promotions** et **183 parcours qualifiants**.
- ▶ Plus de **2 500 000€** d'indemnités versées.
- ▶ **Doublement du nombre de télétravailleurs** conventionnés.



À la Direction Nationale Comptable, signé le 24/07/2019 :

- ▶ Plus de **138 promotions** et **190 parcours qualifiants**.
- ▶ Plus de **300 000€** d'indemnités versées.
- ▶ **82% de l'effectif en télétravail** conventionné.



Au Centre de Services Mutualisés SI, signé le 15/06/2020 :

- ▶ Des mesures spécifiques à certains régimes de travail.
- ▶ **Revalorisation des astreintes et des primes**.
- ▶ Tickets restaurant sur les vacances de brigades et de week-ends.



À la DSEM, signé le 14/09/2021 :

- ▶ Plus de **700 promotions** prévues.
- ▶ Plus de **1 M€ d'indemnités** à verser.
- ▶ Extension du remisage à domicile et du télétravail.
- ▶ **Dispositif de transmission des savoirs** pour les seniors, avec une prime de **150€** brut mensuel de transmission d'expertise.



À la Direction Technique BSCC, (nouvelle organisation à la Direction des Opérations), signé le 16/09/2021 :

- ▶ Suppression des postes **exclusivement lors de départs naturels**.
- ▶ **Revalorisation des indemnités fonctionnelles** et mesures financières spécifiques, **promotions**.
- ▶ **Remisage à domicile** pour les techniciens en expérimentation.

Rappel : pour qu'un accord soit valide, il doit recueillir la signature des organisations syndicales représentatives et représenter au moins 30 % des voix. Ils ne doivent pas être dénoncés par des syndicats pesant plus de 50 %.

**COMPTEZ SUR LA CFDT POUR OBTENIR DES AVANCÉES !
LA CFDT AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN !**

QUEL AVENIR POUR LES DIRECTIONS DES SYSTEMES D'INFORMATION (INFORMATIQUES) DE LA POSTE ?

Face à l'enjeu posé par la transformation numérique du Groupe, une vision homogène apparaît plus que jamais nécessaire via une gouvernance commune et cohérente, afin de mieux garantir la transversalité et d'éviter le plus possible le travail en cheminée.

La CFDT s'interroge sur la coexistence de trois directions autonomes informatiques (CSMSI, DSI BSCC, DSI BR) qui représentent à elles seules, plus de 3300 collaborateurs postiers au sein du Groupe, sans compter un nombre très conséquent de prestataires sur place, travaillant sur des projets de longue durée :

► **Cela ne nuit-il pas à une vision homogène** à moyen terme, susceptible de mieux garantir la transversalité, d'éviter le plus possible le travail en cheminée et de limiter le recours aux prestataires ?

► **Cela n'offrirait-il pas aux postières et postiers de ces directions des opportunités** de développement de compétences et de parcours professionnels diversifiés ?

► **Cela ne serait-il pas un moyen de faire face aux difficultés de recrutement ?** De limiter le risque lié au vieillissement de la population des informaticiens postiers et même de féminiser la filière ?

► **Cela ne permettrait-il pas de structurer une démarche de formation** en utilisant les ressources internes, et à terme **développer une école « campus du SI » pour influencer l'extérieur plutôt que de le subir ?** Et par exemple d'accompagner des programmes prioritaires comme « Cap Compétences Numériques » de La Poste sans avoir recours à des partenaires extérieurs.

Les contrats de professionnalisation des jeunes sont de vrais gisements de talents. Les DCN forment des jeunes durant deux ans en leur transmettant savoir et connaissances. Ne laissons pas ces forces vives partir

à la concurrence ! La CFDT appelle le Groupe à travailler sur les interactions entre les générations afin de faire face aux enjeux technologiques de demain en s'adaptant aux projets et aux nouvelles méthodes de travail...

La CFDT réclame une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) sur 5 ans minimum avec des projections à « court » et « moyen terme » pour le Groupe, particulièrement vitale pour la filière SI. Elle doit s'accompagner de la mise en place de parcours professionnels introduisant les compétences indispensables comme la pratique de l'anglais (*langue particulièrement utilisée dans le domaine d'activité SI*), de passerelles, de stages découverte, de tutorats etc.. ;

La CFDT demande une transparence sur l'utilisation des prestations, un réel pilotage des prestataires, un système de contrôle des prestations et l'internalisation des activités sensibles. L'économie recherchée en passant par les prestations n'est pas au rendez-vous, ni la qualité de service aux attendus : *résolution des incidents impactant les métiers, réactivité par l'absence de connaissance des usages, des organisations et fonctionnements internes postaux (PPDC, DSC, DEX, CEDEX...)*.

Enfin, La CFDT propose une refonte de la rémunération particulièrement nécessaire pour la filière.

Et vous ? Qu'en pensez-vous ? Que vous soyez utilisateur ou appartenant à la filière SI, donnez-nous votre avis ?

VITAMINEZ LE DIALOGUE SOCIAL !



LA CRÉATION DE LA BGNP : PHILAPOSTE ET LES SERVICES CLIENTS 3631 DRC (BSCC, RÉSEAU ET COLIS)

Annoncée en mars dernier, la création au 1^{er} juillet de la Branche Grand Public et Numérique (BGNP) commence à se concrétiser avec la nomination de ses principaux dirigeants le 20 juillet et le début des changements organisationnels en octobre.

Quatre Directions à Compétences Nationales sont concernées par cette restructuration :

- **La DSEM** quitte le Réseau pour être rattachée au Groupe, à priori sans conséquence organisationnelle,
- **Philaposte** qui passe du Courrier à la nouvelle branche BGNP, là aussi, à priori sans conséquence organisationnelle,

► **Les deux services clients 3631** du Courrier et du Réseau qui vont être regroupés au sein d'une nouvelle entité incluant également le service client Colis.

La CFDT est plutôt favorable au principe du regroupement qui limite le fonctionnement « mortifère » des « cheminées » des branches mais se positionne comme d'habitude en force de propositions pour que les colla-

RÉORGANISATION DES SERVICES



borateurs y trouvent leur compte !

Le dialogue social indispensable va débuter dans les différentes instances concernées et la CFDT jouera pleinement son rôle de partenaire exigeant et vigilant en liaison avec ses militants et élus.

À Jacques...

Un p'tit mot personnel mais partagé à tous, à l'aube de ta nouvelle vie (retraite) bien méritée !

Mon cher Jacques, nous avons expérimenté « entre nous » ce qu'était le « dialogue » pour mieux l'incarner à l'extérieur dans ce binôme si complémentaire et si singulier à la fois.

Merci pour ces trois années passées ensemble.

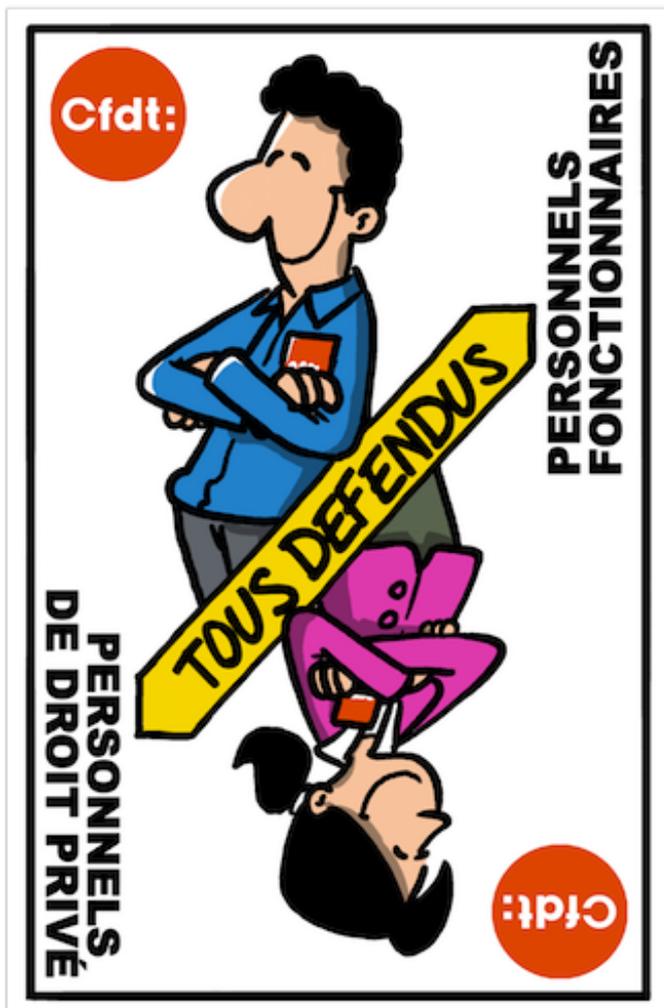
Nous avons vécu une aventure passionnante, stimulante, au-delà de nos espérances et à ce titre, nous n'avons pas vu le temps passé,

pris par nos convictions sur la nécessité du bien commun.

*Merci pour ta fidélité CFDT, cher compagnon!
Belle route !
Amitiés syndicales,
Lauric*



Jacques BLETTERIE



NOTRE AVENIR PASSE PAR VOTRE ENGAGEMENT !

À chaque parution, nous vous proposerons d'aller à la découverte du parcours singulier d'une ou d'un militant CFDT d'une DCN.

À la rencontre de Bernard Rodié :

À La Poste depuis 1983, Encadrant Support à la DSEM, élu CFDT au Comité Technique et CHSCT de sa DCN.



Pourquoi es-tu militant à la CFDT ?

D'abord une histoire de rencontre avec un militant CFDT : Je n'avais pas envie de me syndiquer au départ, les « églises » ne sont pas mon truc ! Cependant, cette rencontre m'a permis avec surprise de constater qu'il y avait des militants qui s'occu-

paient des gens, avant de faire de la « *retape* ». Ensuite, pour contrer justement des patrons issus de syndicats contestataires ! Eh oui, cela existait à l'époque !

Pourquoi t'es-tu engagé dans la liste CFDT de ta DCN ?

Je ne risquais rien car j'étais en bas de la liste, et voilà que maintenant on me fait confiance

puisque je porte nos revendications et signe le nouvel accord social à la DSEM (*cf photo*).

Qu'est-ce que cela t'a apporté ?

L'ouverture d'esprit, la curiosité, l'écoute, le nécessaire recul pour mieux aider. Quand je me déplace, je rencontre une diversité de situations et les contacts humains c'est génial ! Je m'oublie, pour mieux apprendre de l'autre, afin de mieux l'écouter.

Je me souviendrai toujours : mon 1^{er} déplacement

avait été une vraie cata ! J'ai dû progresser (*humour !*). J'ai appris ainsi ce qu'était l'écoute (*collègues, hiérarchie, clients internes...*) et cela me sert dans mon métier de tous les jours ! « *Autrement on se sclérose !* ».

De belles joutes et de toutes aussi solides amitiés et le respect !

Comment concilies-tu ton travail et ton engagement syndical ?

A la suite de mon adhésion, au siècle dernier, le regard des autres (*hiérarchie, collègues*) a changé : j'accomplissais mon métier et en plus, dans le même temps, j'étais syndiqué et représentant du personnel. Cette simultanéité des temps m'a conduit à considérer mon engagement syndical comme partie intégrante de mon métier. Cette vision, je l'ai partagée avec mon équipe et ma

hiérarchie ; sans leur compréhension, il me serait difficile d'être disponible autant que je le suis aujourd'hui. Au centre national des achats et des restaurants, puis maintenant à la DSEM, je n'ai pas concilié, j'ai vécu, je vis dans le même temps mes deux engagements professionnel et syndical, l'un nourrissant l'autre.

Alors, lancez-vous et rejoignez-nous !

Vous souhaitez rejoindre notre collectif CFDT, des questions ?
Des propositions ? Contactez votre interlocuteur local ou par mail :
laposteDCN@f3c.cfdt.fr



www.facebook.com/cfdtlaposte/



F3CCFD

Lire notre supplément détachable N°5 : « L'actualité en direct des DCN »



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

L'ACTUALITÉ EN DIRECT DES DCN

Le supplément du Journal des DCN

N°5 - Octobre 2021



BRÈVES

La CFDT 1^{ère} organisation dans les DCN

Filière « Systèmes d'information » :

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA BANQUE ET DU RÉSEAU (DSI BR ex DISFE: 1668 collaborateurs; Banque/Services financiers)

CDSP suivi/bilan du projet de réorganisation «MO2P» prévu le 12 octobre suite à sa mise en place sur la totalité de la DSI BR au 1^{er} janvier 2021. Ce mode de travail se veut être centré «produit» en parallèle du mode projet classique afin de construire son futur modèle opérationnel...

- Rattachement hiérarchique de 138 collaborateurs au 1er novembre à la Branche Grand Public et Numérique (BGNP). Les équipes concernées : Nantes, Rennes, et Lyon dédiées au SI du Réseau
- Poursuite de réflexions sur les autres activités mutualisées de la DSIBR. Aucun impact à ce stade.
- La DSI BR devrait changer de nom au 1^{er} novembre => DSI Banque et Assurance.

CENTRE DE SERVICES MUTUALISÉS SI

(CSMSI : 1032 collaborateurs Groupe)

Déménagement des collaborateurs des sites de Saint Quentin en Yvelines et de Montrouge sur le site du Crossing à Issy Les Moulineaux. Une CDSP de présentation a été réalisée début septembre à partir des ateliers d'écoutes réalisés auprès du personnel impacté et du macro-zoning avec une présentation des plans des futurs locaux, des espaces de convivialité et des espaces « zen ». Pour la CFDT demeurent des interrogations sur les espaces de travail et la densité du projet... Le projet central étant le rapatriement des collaborateurs. Une négociation sur des compensations va s'ouvrir et sera à construire. Point rassurant, ce projet n'est un projet de « Flex-office » donc il y aura bien une position de travail par agent. À suivre.

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION BSCC (DSI BSCC ex : DORIC : 533 collaborateurs - BSCC)

L'événement marquant 2022 c'est le déménagement des collaborateurs de la DSI-BSCC de Brune vers le Lemnys. Il sera encadré par l'accord social signé par la CFDT sur le projet EDT. Des indemnités financières ont été obtenues ainsi qu'un accès au télétravail conventionné accru.

DIRECTION DU SUPPORT ET DE LA MAINTENANCE (DSEM : 1479 collaborateurs - Groupe)

L'accord social sur « l'évolution, la valorisation des métiers, des parcours professionnels et des conditions de travail à la DSEM. » a été signé le 14 septembre par les 4 organisations syndicales représentatives (CFDT, CGT, SUD et FO) à la DSEM. La CFDT a été initiatrice et a contribué largement au succès de cet accord, (Grande enquête participative auprès des collaborateurs avec plus 342 contributeurs, journal spécial DSEM, tracts etc...). **Durant les négociations, la CFDT a réussi à embarquer toutes les organisations syndicales. Encore une fois, la CFDT a fait bouger les lignes dans les DCN.**

PROFESSIONNELS
VALORISATION
MÉTIERS
TRAVAIL
Parcours
PARCOURS
DE
Valorisation
DES
métiers
CONDITIONS
professionnels
travail



BRÈVES

La CFDT 1^{ère} organisation dans les DCN

Filière « RH » :

DIRECTION DES SERVICES RH (DSRH : 1894 collaborateurs Groupe)

« Cap Compétences numériques » : les collaborateurs en CSRH vont bénéficier d'un cursus de formation certifiante aux outils digitaux. Ce projet d'envergure répond à une demande répétée, notamment depuis le début de la crise sanitaire et l'accélération de la transformation des métiers RH. Prévu dans l'accord « *La Poste engagée avec les postiers 2021-2023* » du 04/05/21 signé par la CFDT, le programme « *Cap compétences numériques* » s'adressera à tous les postiers, la DSRH fait partie des premières entités à entrer dans le dispositif.

Filière « Commerciale » :

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ENTREPRISES (DDCE : 1165 collaborateurs-BSCC)

Le « *Projet Direction Commerciale 2021* » de la nouvelle organisation de l'appui vente de la Direction Commerciale de la BSCC a été mis en œuvre au 3 mai 2021. L'action de la CFDT et de ses militants avaient été particulièrement active (*bilatérales, CDSP, grande enquête participative, journal spécial, alerte sociale et 9 tracts*) depuis le lancement du chantier en juin 2019. La 1^{ère} commission de suivi aura le 21 septembre. A suivre !

DIRECTION NATIONALE TÉLÉVENTE (DNT : 621 collaborateurs - BSCC)

La DNT va être une entité pilote du dialogue social de demain.

Une expérimentation sur la mise à disposition d'un portail syndical pour les Organisations Syndicales va débuter prochainement. Ce portail sera accessible directement sur le portail de la DNT et les collaborateurs seront avertis régulièrement de la présence d'une nouvelle publication.

Filière « Maintenance » :

DIRECTION TECHNIQUE (DT : 1366 collaborateurs - BSCC)

À l'issue d'une série de 6 bilatérales CFDT, autant de plénières de négociations, de 3 versions du texte, de 5 lignes ouvertes internes CFDT réunissant plus d'une trentaine de collaborateurs issus de la DT, et autant de tracts pour informer l'ensemble du personnel de l'avancée de la négociation, la CFDT en accord avec ses militants et ses syndicats territoriaux s'est positionnée pour la signature de l'accord social afin de protéger les postiers et encadrer le projet unilatéral de réorganisation/adaptation de la Direction des Opérations lancé le 8 Mars 2021. **De nombreuses avancées obtenues par la CFDT. La CFDT, l'UNSA, la CGC, FO et la CFTC ont signé l'accord social le rendant valide avec plus de 59,78% !**

Filière « Comptable » :

DIRECTION NATIONALE DE LA COMPTABILITÉ (DNC : 657 collaborateurs - Groupe)

La DNC s'est lancée dans un ambitieux projet de modernisation de ses outils de production numérique avec l'arrivée de l'intelligence artificielle notamment en « *compta fournisseur* » qui change les habitudes et les rôles de chacun. Durant cette phase de changement pour les collaborateurs, la CFDT a alerté la Direction face à toute surcharge constatée et obtenu en conséquence, l'allocation de force de travail variable en attendant que l'allègement des tâches permette une réelle baisse de la charge de travail pour toutes et tous. Une autorisation spéciale du Groupe pour le recrutement de 40 collaborateurs (*guichet et/ou du courrier*) en cas de besoin. La DNC fera bénéficier du programme « *Cap Compétences numériques* » à ses collaborateurs début 2022.





BRÈVES

La CFDT 1^{ère} organisation dans les DCN

Filière « Relation Client » :

DIRECTION DE LA RELATION CLIENT BSCC 3631 (DRC : 528 collaborateurs - BSCC)

La DRC de la BSCC va former avec le 3631 Réseau et le service client colis une nouvelle DCN rattachée à la BGNP : Direction de la Relation Client Transverse.

Cependant, beaucoup d'inconnues ainsi que des défis en termes de formation, d'organisation (*développement du télétravail sous convention ?*) nous attendent. À ce titre, la CFDT a demandé une bilatérale qui aura lieu le 5 octobre avec le nouveau patron de la DRC Transverse afin d'aborder ses sujets et bien d'autres !

DIRECTION DU SERVICE CONSOMMATEUR DU RÉSEAU 3631 (143 collaborateurs - Réseau)

La Direction Service Consommateur 3631 réseau avec la DRC BSCC 3631 et le service client colis, vont former la nouvelle DCN Direction de la Relation Client Transverse 3631 dans le cadre de la création de la branche Grand Public et Numérique !

Filière « Immobilière » :

SOLUTIONS IMMOBILIÈRES (SIMMO : 472 collaborateurs - Groupe)

À la demande de la CFDT, des CDSP locales dans les 8 directions régionales de la filière ont été lancées fin juin afin de renforcer le dialogue social en local au plus près des collaborateurs. Les syndicats territoriaux CFDT en lien avec les militants de la filière ont été particulièrement actifs. Lancement par la filière de la réhabilitation d'un certain nombre de bâtiments du patrimoine postal pour les transformer en résidences seniors exploitées en partenariat avec les Jardins d'Arcadie. Si ce projet ouvre de réelles et sérieuses opportunités de carrière pour les postiers, il restera à clarifier certains points : évolution professionnelle (*grade, rémunération*), retour à la maison mère, évolution et déploiement, statut et éthique des partenaires... À suivre !

Filière « Sociale » :

DIRECTION NATIONALE DES ACTIVITÉS SOCIALES (DNAS : 333 collaborateurs -Groupe)

Une démarche d'évolution professionnelle sur les nouvelles fonctions de la filière a été enclenchée, dans le cadre du projet de création de la filière « *Activités Sociales* » au sein de la filière RH avec des promotions s'inscrivant dans la démarche et permettant la régularisation d'une distorsion fonctionnelle selon des règles déterminées. Concernant les évolutions des activités sociales : Le maintien des conventions des Agents Mis à Disposition au Sein d'une association (AMDIS) jusqu'à la mise en place du futur CSE à La Poste a été confirmé et le maintien de certains AMDIS tout particulièrement lorsqu'ils font partie de la gouvernance de l'association.

Filière « Philatélie » :

PHILAPOSTE (552 collaborateurs - BSCC)

L'imprimerie des timbres et des produits sécurisés: 1^{er} bâtiment industriel postal équipé de panneaux photovoltaïques en autoconsommation : Le 4 juin 2020, un protocole d'entente a été signé entre Poste Immo (*filiale immobilière du Groupe La Poste*) et Philaposte pour la mise en œuvre d'un projet pilote d'autoconsommation sur le site de l'imprimerie des timbres et des produits sécurisés du Groupe La Poste située à Boulazac, en Dordogne. Ce premier parc de panneaux photovoltaïques est opérationnel depuis la fin de l'été 2021. L'imprimerie devient ainsi le premier bâtiment industriel postal équipé d'un parc photovoltaïque d'une telle ampleur.





BRÈVES

La CFDT 1^{ère} organisation dans les DCN

Filière « Formation » :

ÉCOLE DE LA BANQUE ET DU RÉSEAU (EBR : 387 collaborateurs - Services Financiers)

Avec la création de la nouvelle Branche Grand Public et Numérique (BGPN), L'EBR rejoint la Branche Services Financiers à partir du 1^{er} octobre. Si cette évolution a un impact sur les outils utilisés par les collaborateurs (*outils réseau vers les outils de la banque*), ce nouveau rattachement sera sans conséquence organisationnelle et humaine. Le dialogue social indispensable va débiter dans les différentes instances concernées et la CFDT jouera pleinement son rôle de partenaire exigeant et vigilant en liaison avec ses militants et élus.

UNIVERSITE SCC (USCC : 254 collaborateurs - BSCC)

Poursuite du projet d'évolutions des périmètres des CAMPUS BSCC (*entités de formation*) qui a été lancé en mars 2021 avec le passage de 6 CAMPUS à 5 CAMPUS, entraînant un changement de rattachement managérial de certains collaborateurs... Arrivée d'un nouveau Directeur Florent Caid depuis juin 2021.

Filière « Sécurité » :

CENTRE DE SERVICES DE LA SÉCURITÉ GLOBALE (CSSG : 287 collaborateurs - Groupe)

Évolutions favorables sur plusieurs sujets : compléments/parcours qualifiants.... Demande forte de reconnaissance des métiers de la sécurité (*reconnaissance des métiers opérationnels, évolution du pyramidage des grades -ES1/ICSIIIA, Gr B et C-, véhicules d'entreprise...*). En attente pour la mise en place effective de l'offre de service. À suivre !

Filière « Logistique » :

DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS (DAPO : 77 collaborateurs - Groupe)

Le 9 septembre a eu lieu le CHSCT de consultation concernant le rattachement de la DAPO au NOD Siège Groupe. Les 2 représentants CFDT ainsi que le représentant CGT ont voté « pour ». Le CTN est prévu le 2 novembre. La CFDT souhaite de belles et nouvelles perspectives de carrières aux collaborateurs de la DAPO dans le cadre de ce rattachement !

Vos élus CFDT

La CFDT au coeur de votre quotidien.
N'hésitez pas à prendre contact avec vos Représentants du Personnel
laposteDCN@f3c.cfdt.fr

f3c.cfdt.fr

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS !



BULLETIN D'ADHÉSION À LA CFDT

COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

POUR VOUS CONTACTER

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone (personnel) :

Portable :

Email (personnel) :

Entreprise :

Établissement :

Code APE/NAF :

Activité ou convention collective :

Adresse :

Téléphone (professionnel) :

Fax (professionnel) :

Email (personnel) :

Employé / Ouvrier
 Technicien / Agent de maîtrise
 Cadre

Métier :

Public Grade / Groupe
 Fonction
 Cadre
 Non cadre

Adhérez en ligne en quelques clics

